



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Rapport moral de la Présidente	3
Rapport d'activité	5
I. Les bénéficiaires	5
A. <i>Le profil des tandems</i>	<i>5</i>
1. Les aidants dans les tandems.....	5
2. Les personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge dans les tandems	7
B. <i>Les personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge seules et/ou isolées.....</i>	<i>9</i>
II. Les demandes.....	10
A. <i>Mode de contact</i>	<i>10</i>
B. <i>Les sources de l'information</i>	<i>11</i>
C. <i>Domaines de vie.....</i>	<i>11</i>
D. <i>Qui fait les demandes ?</i>	<i>12</i>
E. <i>Répartition des demandes sur l'année</i>	<i>13</i>
F. <i>Lieu de vie</i>	<i>14</i>
G. <i>Les solutions apportées</i>	<i>15</i>
III. Les relayeurs bénévoles.....	17
A. <i>Nombre et profil.....</i>	<i>17</i>
B. <i>Recrutement</i>	<i>18</i>
C. <i>Formation et réunion.....</i>	<i>18</i>
D. <i>Activités des relayeurs.....</i>	<i>18</i>
IV. Le Relais Ressources	19
A. <i>Le numéro vert pour les aidants de l'Essonne.....</i>	<i>20</i>
B. <i>La communauté 360.....</i>	<i>20</i>
V. Le Relais Répit	22
A. <i>L'activité du Relais Répit.....</i>	<i>23</i>
B. <i>Les évolutions du Relais Répit</i>	<i>24</i>
VI. Le Relais Mobilité	25
VII. La recherche de financement	27
VIII. Les relations partenariales	28
IX. Chez Eva	30
X. La communication	32

Rapport moral de la Présidente



Sandrine

L'année 2021 a été une année très singulière pour Espace Singulier.

Les Relais Ressources, Répit et Mobilité ont continué leur route en assumant une augmentation importante du nombre de personnes aidées grâce à une équipe motivée et engagée sur plusieurs fronts et l'arrivée de Baïne Maulon, qui jongle avec dextérité entre les Relais Répit, Ressources et la Bulle d'Eva.

Chez Eva s'est construit tout au long de l'année laborieusement pour devenir réalité enfin en février 2022. Car effectivement, il n'est pas simple pour une association de créer un projet d'Economie Sociale et Solidaire alliant une facette commerciale et une facette d'intérêt général, un vrai parcours du combattant demandant à tous, salariées et bénévoles beaucoup de persévérance et d'obstination.

Si cette année était aussi singulière, c'est qu'elle a sans doute récolté les ondes de choc d'une association en brutale ascension. Cela a généré des mouvements de gouvernance qui me font aujourd'hui être à nouveau devant vous en tant que présidente après avoir passé quelques mois de 2021 au poste de directrice générale. Je profite en cela pour remercier Valérie Girardon et Sophie Couason d'avoir l'une après l'autre pris la présidence. Je dédie un remerciement tout particulier à Sophie qui a assumé ce poste pleinement afin d'assurer la continuité jusqu'à que je reprenne la présidence en septembre 2021 ainsi qu'à Guy Trioreau qui est encore à mes côtés en tant que précieux trésorier.

Alors que nous entendons que le travail en coopération, partenarial s'avère compliqué, je voudrais féliciter Baïne, Candice, Hélène, Lina et Séverine sous la conduite attentive et énergique d'Audrey, pour le travail exceptionnel qu'elles continuent à faire tous les jours, en lien, vous le verrez, avec le nombre considérable de 1500 partenaires pour permettre de répondre au mieux aux personnes qui nous sollicitent. Leur bienveillance, la qualité d'écoute et d'analyse et le souci qu'elles ont de chacun et chacune tant des bénéficiaires que des partenaires mais aussi leur exigence quant à leur positionnement dans les situations et dans les nombreux groupes de travail auxquelles elles participent, permettent à Espace Singulier de rester dans cette place si unique dans le paysage de l'autonomie en Essonne mais aussi en France. Ce n'est pas chose facile lorsque l'on sait à quel point les situations arrivent déjà très dégradées et bien plus complexes qu'avant le COVID. Je les en remercie infiniment.

Ces Relais ne pourraient continuer à fonctionner gratuitement pour permettre l'accès à tous sans la contribution importante du Conseil Départemental de l'Essonne et de la Conférence des Financeurs, du Conseil Régional d'Ile de France, de la CPAM 91, de la ville de Massy et Palaiseau, de la Fondation de France. Nous vous remercions de votre confiance chaque année renouvelée.

Regardons maintenant du côté de Chez Eva.

2021 a servi à construire chaque brique de ce lieu. D'abord l'accession au lieu et je ne peux que remercier chaleureusement la mairie de Massy, son maire Nicolas Samsoen, Paris Sud Aménagement et leurs équipes très engagées dans la volonté de voir émerger ce lieu dans la ville. Grâce au fait d'avoir pris un bail précaire pendant 8 mois, le temps que nous trouvions l'argent pour avoir accès au local, la

mairie a rompu l'équation impossible dans laquelle nous nous trouvions depuis 13 ans. Mais sans argent, pas de lieu, et je remercie profondément tous les financeurs qui nous ont suivis en confiance nous permettant ainsi d'avoir la totalité des financements d'investissement couvrant les travaux et l'équipement ainsi que deux mois de loyer. Je remercie le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Départemental de l'Essonne, la ville de Massy, le CCAH dans lequel l'AG2R la Mondiale, Malakoff Humanis et Klésia ont répondu présents. Sans eux, notre rêve n'aurait jamais vu le jour...

Etape par étape, nous avons été accompagnés par différents acteurs sur divers sujets : Essonne Active en la personne de Baptiste Rabourdin sur les questions financières, André Blin sur les questions juridiques, Kawaa en celle de Kévin André sur les questions en lien avec le développement d'un tiers lieu grâce à un financement de l'AG2R la Mondiale qui a aussi financé l'ingénierie de projet. Yann Gauthier, notre architecte, par son professionnalisme a su d'une main de maître faire de ce lieu un endroit apaisant et pari insensé, faire tenir le calendrier des travaux en temps de COVID. Un grand merci à tous !

Tout cela ne pourrait continuer sans se doter d'une responsable comptable, administrative et financière car bon nombre de ces aspects était assumé par un bénévolat important de membres du CA ou du comité consultatif. C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli Stéphanie Joachim en juillet dans l'équipe qui a pris à bras le corps l'ensemble des questions. Vous dire que ce n'est pas chose facile est peu de le dire alors que nous changeons d'échelle et que l'ouverture de Chez Eva nous amène d'autres aspects tant comptables que financiers et administratifs. Stéphanie persiste et nous l'en remercions ...

Avoir la chance de réaliser le rêve qui a fondé l'association est une opportunité que chaque membre de l'association n'a pas sous-estimée. Tous très engagés dans la création de ce lieu : le CA, le comité consultatif, le comité d'éthique et l'équipe salariée, sans compter une troupe de bricoleurs bénévoles hors pairs, entraînés par Jean Luc, qui ont suivi le chantier et figolé notre beau lieu ! C'est l'énergie formidable de ce collectif orchestré par Cyriane qui a permis que Chez Eva voit le jour en février 2022.

Enfin, Espace Singulier est une association dont l'action est essentiellement départementale, nous répondons de plus en plus aux appels au niveau national dans le cadre du Relais Ressources en particulier par le biais du numéro vert des aidants, en donnant la même qualité de réponse et de mise en lien qu'en Essonne. La visio a du bon et permet aux chargées de mission d'élargir notre maillage grâce à des rencontres à distance. Cependant, notre investissement au niveau national ne s'arrête pas là. Notre participation au sein du bureau et dans des groupes de travail du Collectif Je t'aide depuis plusieurs années est un moment important pour apporter notre éclairage dans ces réflexions et actions collectives, permettant que les aidants puissent se reconnaître comme tels et qu'ils puissent avoir accès à des droits facilitant leur vie et celle de leurs proches.

Enfin, je voudrais terminer ce rapport moral en remerciant infiniment nos 80 relayeurs bénévoles, sans qui les Relais Répit et Mobilité ne fonctionneraient pas. L'arrivée d'une vingtaine de nouveaux relayeuses et relayeurs, de tout âge (de 18 à 82 ans) nous donnent l'occasion d'aller davantage dans le Sud Essonne voire dans les départements limitrophes. Je les remercie infiniment pour leur investissement sans faille et leur bonne humeur !

Aujourd'hui, Espace Singulier est arrivé à un moment particulier de sa vie car cette vision, ce rêve qui ont permis de nous diriger pendant 14 ans sont réalisés. Un CA investi, une équipe opérationnelle d'une grande solidité, des relayeurs bénévoles disponibles et engagés ; quel privilège ! 2022 va consister à construire pleinement Chez Eva et à ouvrir de nouveaux espaces de rêve pour les années futures.

Rapport d'activité

I. Les bénéficiaires

A. Le profil des tandems

En 2021, nous avons accompagné **1184** bénéficiaires :

- 527 tandems (527 aidants et 527 personnes aidées)
- 130 personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge seules et/ou isolées.

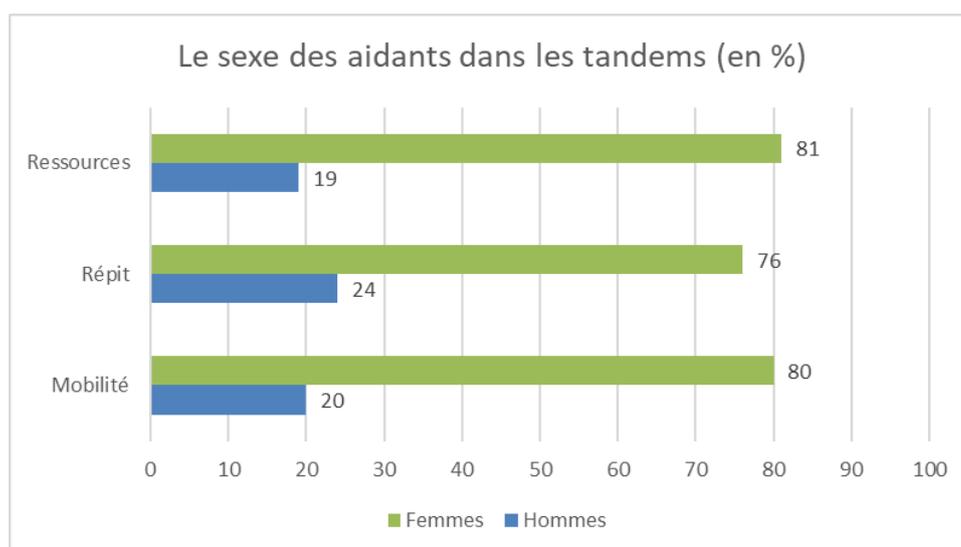
Par rapport à l'année dernière, le nombre de tandems accompagnés est plus important (479 en 2020 pour 527 en 2021), ce qui représente une augmentation de près de 10%.

1. Les aidants dans les tandems

❖ Sexe

Nous faisons le même constat qu'un certain nombre d'études sur la forte proportion de femmes dans l'aide au quotidien. En effet, 80% des aidants qui nous ont contactés sont des femmes.

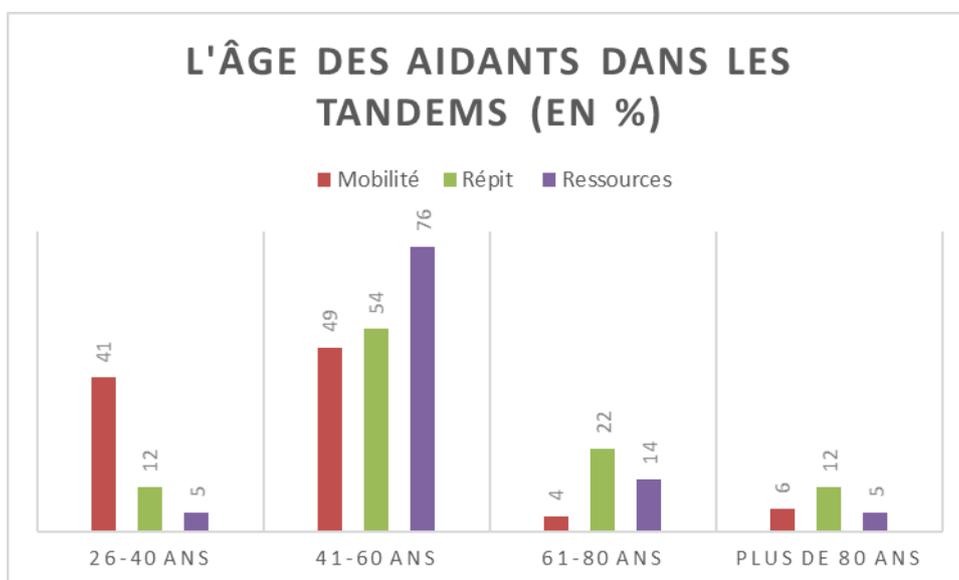
Cette proportion reste similaire d'une année à l'autre. En effet, en 2020, 79% des demandes étaient faites par des femmes.



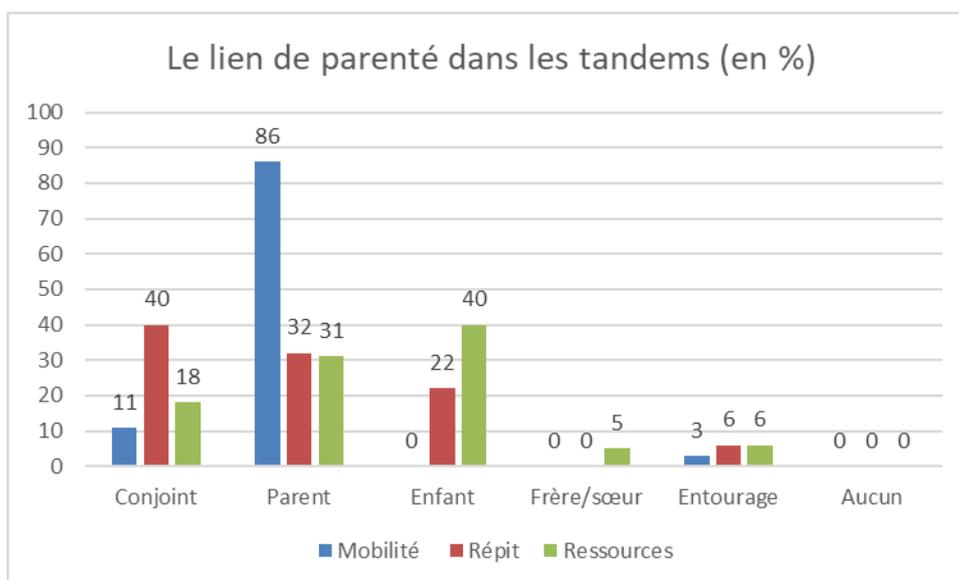
❖ Âge

Nous constatons que la majorité des demandes viennent de personnes entre 41 et 60 ans. C'est dans le cadre du Relais Répit, que les demandes faites par des personnes âgées sont majoritaires.

Dans le cadre du Relais Mobilité, les bénéficiaires qui font une demande sont souvent des personnes âgées de 26 à 40 ans et qui cherchent un accompagnement pour un de leurs enfants.



❖ Lien de parenté



Comme constaté les années précédentes, dans le cadre du Relais Mobilité les demandeurs sont des parents d'enfants en situation de handicap (86%).

Dans le cadre du Relais Répit, près de 40% sont des conjoints de personnes dépendantes, dépendance liée à l'âge ou à la maladie.

Enfin, dans le Relais Ressources, la répartition est plus homogène (demandes faites par les conjoints, parents d'enfants en situation de handicap, frère/sœur...).

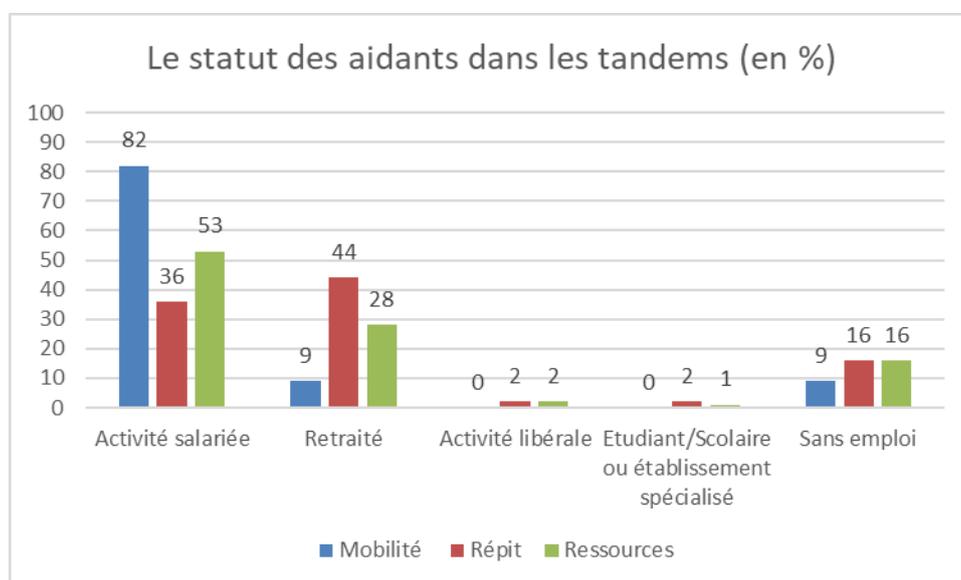
❖ Statut

Les aidants qui contactent l'association, en majorité, (82% pour le Relais Mobilité, 55% pour le Relais Ressources et 38% pour le Relais Répit) sont des aidants qui ont une activité professionnelle. Ceci correspond à une moyenne de 57%, chiffre quasi identique à la moyenne observée dans les études nationales qui dénombrent 55 % d'aidants salariés.

Les demandes provenant d'aidants retraités sont majoritaires dans le cadre du Relais Répit.

En moyenne, 13 % des demandes sont faites par des aidants qui sont sans emploi puisque souvent obligés d'arrêter leur activité professionnelle pour s'occuper de leur proche.

Nous constatons que nous touchons très peu de jeunes aidants étudiants ou scolaires.



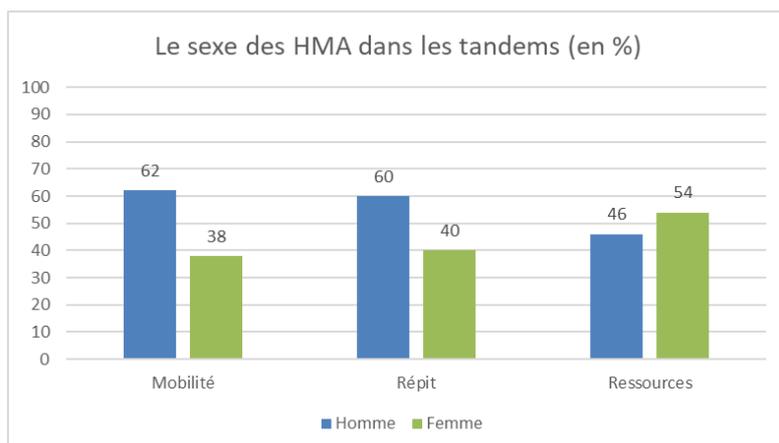
2. Les personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge dans les tandems

Les personnes aidées sont des personnes en situation de handicap (PH), malades (PM) et/ou en perte d'autonomie liée à l'âge (PA).

❖ Sexe

Les personnes aidées dans les Relais Mobilité et Répit sont majoritairement des hommes. Cela confirme la proportion importante des femmes aidantes.

Dans le Relais Ressources, depuis toujours le nombre de femmes et d'hommes dépendants est égal.



❖ Âge

Dans le cadre du Relais Mobilité ce sont principalement des enfants de moins de 10 ans qui sont accompagnés.

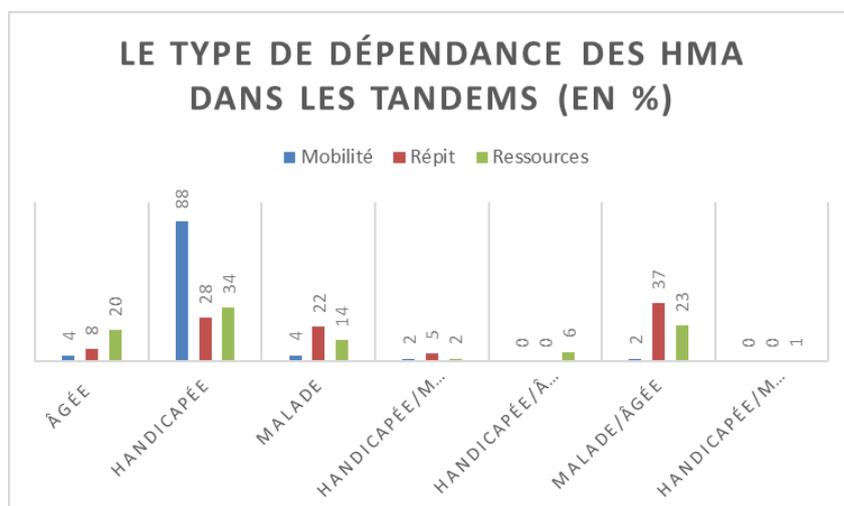
Plus de 50% des personnes dépendantes du Relais Ressources et Répit sont des personnes de plus de 60 ans.

❖ Type de dépendance

Pour le Relais Mobilité, 88% des personnes accompagnées sont en situation de handicap : enfants présentant des troubles DYS, des difficultés d'apprentissage ou des troubles du spectre autistique qui entraînent un suivi régulier auprès d'orthophoniste, pédopsychiatre (CMPP ou en libéral).

A l'inverse, pour le Relais Répit, nos relayeurs bénévoles interviennent à 45 % auprès de personnes en perte d'autonomie liée à l'âge présentant ou non une double dépendance. Ils sont également de plus en plus présents auprès de personnes en situation de handicap.

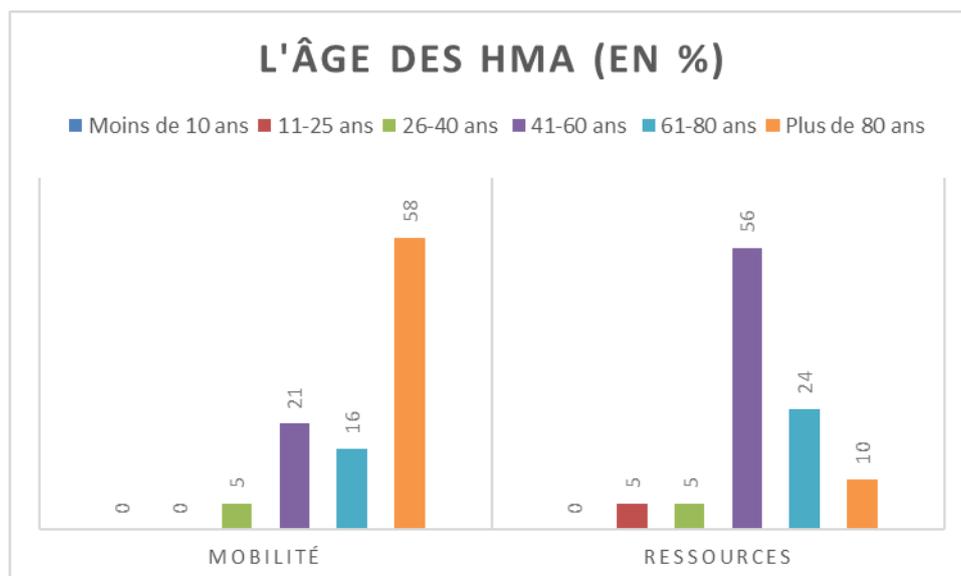
Enfin, dans le Relais Ressources, le type de dépendance des bénéficiaires est toujours assez homogène entre personnes en situation de handicap, âgées en perte d'autonomie, malades présentant ou non une double dépendance (maladie et perte d'autonomie).



B. Les personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge seules et/ou isolées

Les personnes seules qui nous contactent sont des personnes qui ont peu ou pas d'entourage mais qui restent relativement autonomes dans leur quotidien. Ces personnes nous contactent uniquement dans le cadre du Relais Mobilité et/ou Ressources.

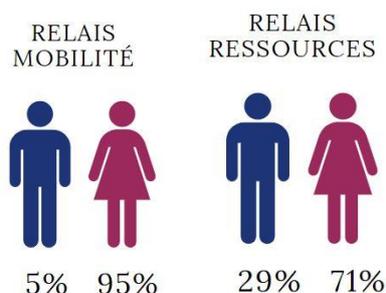
❖ Âge



74% des personnes seules qui font appel au Relais Mobilité ont plus de 60 ans, alors que le Relais Ressources est sollicité majoritairement (66%) par des personnes plus jeunes entre 25 et 60 ans (pourcentage en légère augmentation par rapport à 2020 : le Relais Ressources était contacté par 55% de personnes de moins de 60 ans et le Relais Mobilité par 69% de personnes ayant plus de 60 ans).

❖ Sexe

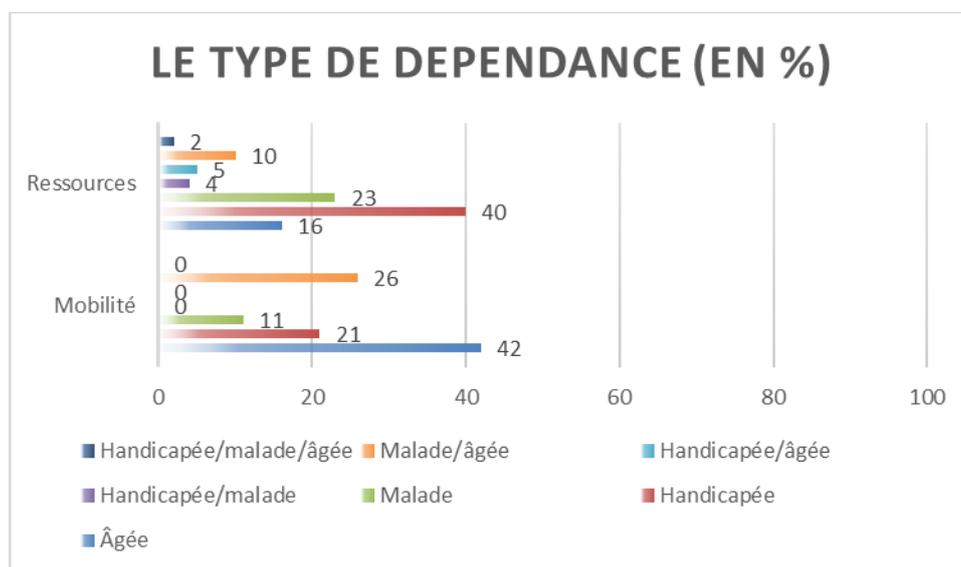
La majorité des demandes sont de plus en plus faites par des femmes, 83% en moyenne.



❖ Type de dépendance

Dans le cadre du Relais Mobilité, quand des personnes âgées nous contactent, près d'un tiers d'entre elles présentent une double dépendance (maladie et perte d'autonomie).

Pour le Relais Ressources, plus de 20% de ces personnes présentent une double dépendance.



II. Les demandes

En 2021, le nombre total de demandes est de **986** réparties dans 17 domaines de vie.

Le nombre de demandes est quasi similaire à celui de 2020 (992), sachant que celui-ci était biaisé par toutes les demandes liées au confinement. Il est important de noter qu'une demande répit et/ou une demande mobilité représente plusieurs accompagnements ou temps de présence.

A. Mode de contact

Notre base de données nous permet de comptabiliser les demandes soit par le mode de contact (numéro unique pour les aidants, niveau 1 de la communauté 360 et téléphones de l'équipe), soit par les Relais :

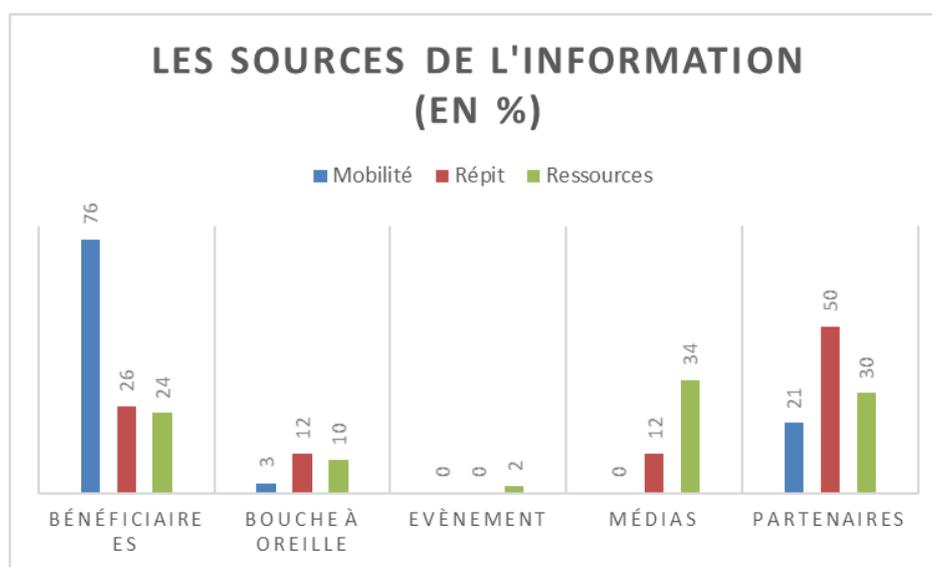
<i>Les Relais</i>		<i>Nombre de demandes</i>
	<i>Mobilité</i>	138
	<i>Répit</i>	74
	<i>Ressources</i>	774
 <i>Modes de contact</i>		 Nombre de demandes
	<i>Numéro vert pour les aidants (0805 38 14 14)</i>	345
	<i>Espace Singulier</i>	536
	<i>Communauté 360 (0800 360 360)</i>	105

Les demandes par le Relais Mobilité ont diminué par rapport à 2020 car ce relais avait été très sollicité dans les périodes de confinement, avec son adaptation pour des livraisons de courses ou de médicaments.

Le nombre de demandes émanant de la Communauté 360 est en forte hausse par rapport à 2020. Espace Singulier n'avait porté cette activité qu'à partir du 4ème trimestre.

La répartition entre le numéro vert et la prise de contact directe par le numéro d'Espace Singulier est plus homogène par rapport à l'an dernier.

B. Les sources de l'information



Dans le cadre du Relais Mobilité, ce sont le plus souvent des anciens bénéficiaires d'Espace Singulier qui font des demandes d'accompagnement.

Les bénéficiaires du Relais Répit sont majoritairement orientés par des professionnels de notre maillage (CLIC, CCAS, Réseau de Santé...).

Les bénéficiaires du Relais Ressources ont découvert notre activité par le biais de médias (34%) et/ou ont été orientés par des partenaires (30%). Un quart d'entre eux sont aussi des anciens bénéficiaires.

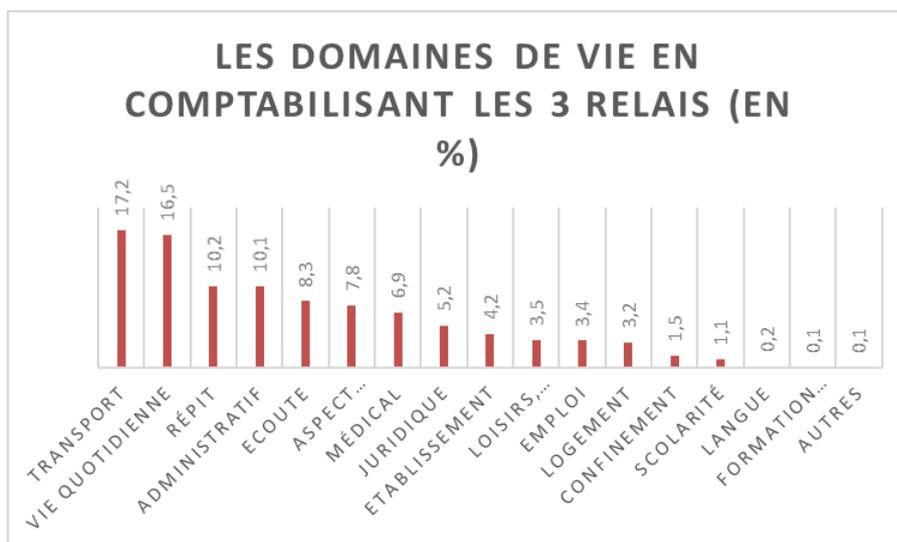
C. Domaines de vie

La répartition en fonction des domaines de vie est excessivement proche de celle de l'an dernier.

Le domaine de vie principal est le transport avec 17.2% de demandes (demandes faites directement auprès du Relais Mobilité), suivi par les demandes liées à la vie quotidienne (recherche d'aide à domicile, garde d'enfant...).

10.2% des demandes sont liées à un besoin de répit pour les aidants (faites principalement et directement auprès du Relais Répit). Ce pourcentage a presque doublé par rapport à 2020.

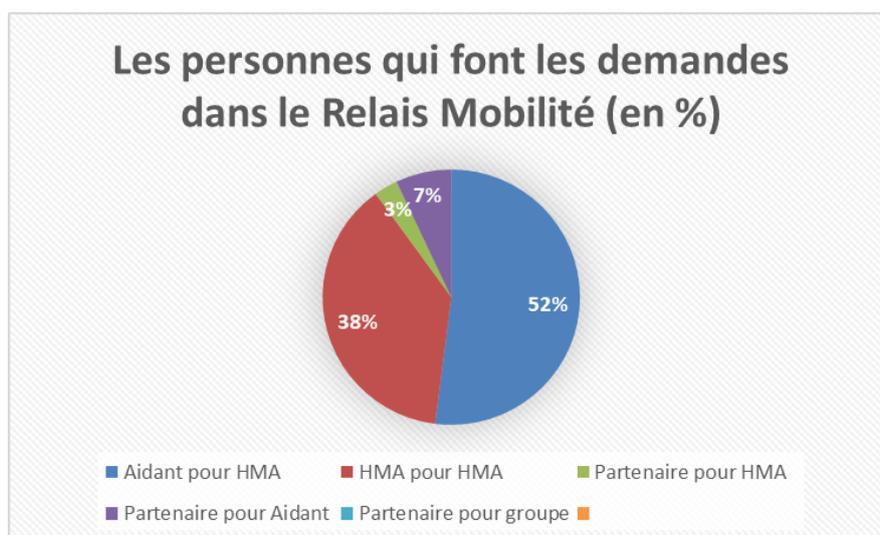
Toutes les questions autour des problématiques administratives (élaboration des dossiers, démarches APA, MDPH, CESU...) représentent 10.1% des demandes.



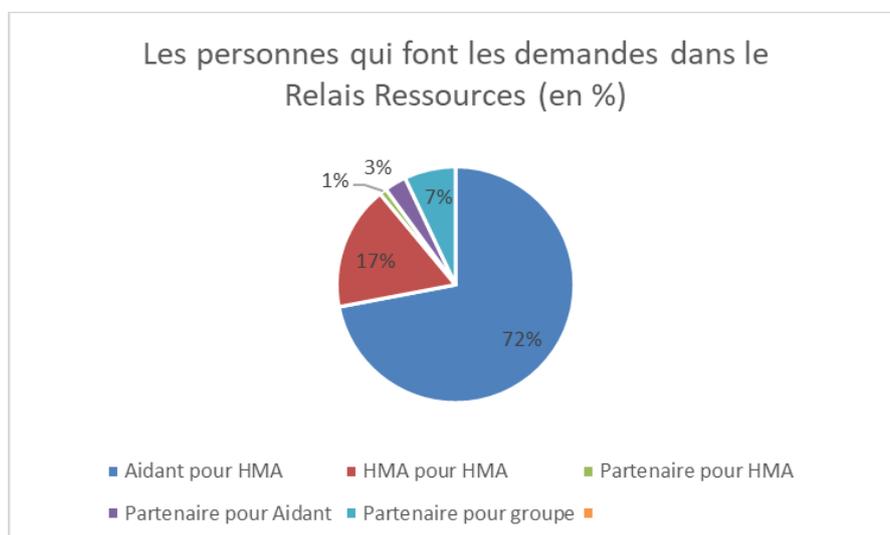
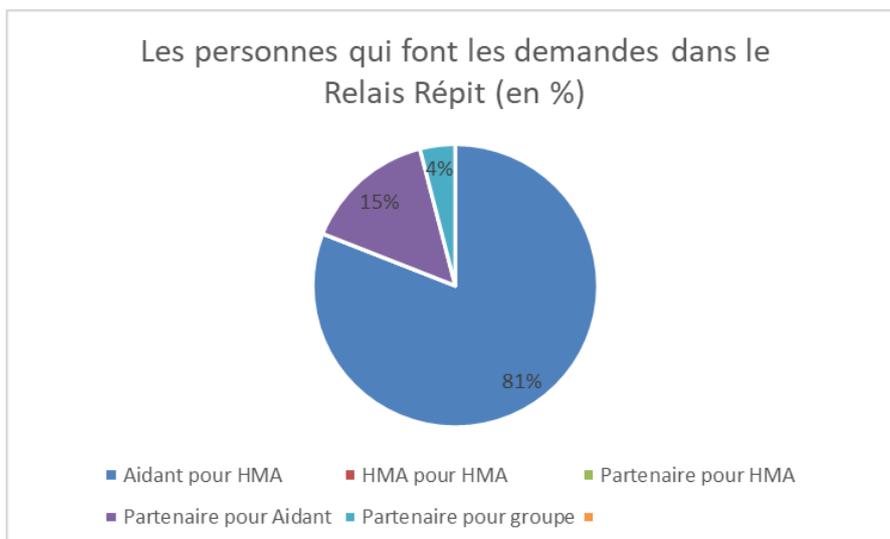
D. Qui fait les demandes ?

Dans le cadre de nos Relais, nous répondons aux particuliers et aux professionnels.

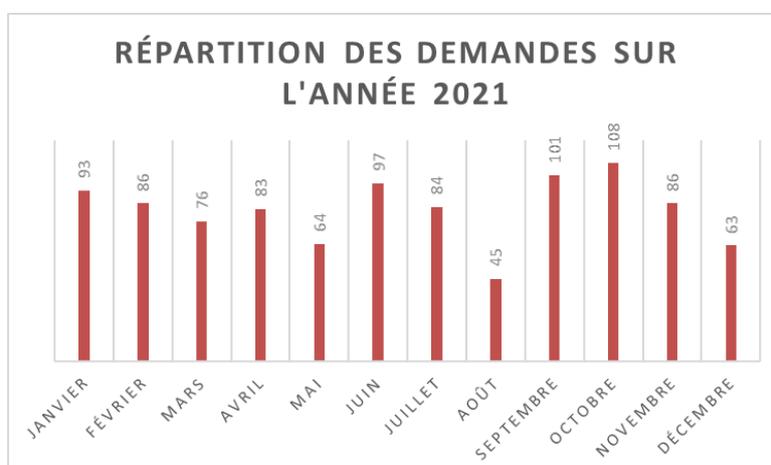
Pour les 3 Relais, les demandes sont principalement faites par des aidants pour leurs proches dépendants, à plus de 68% en moyenne (pourcentage identique à 2020). Les demandes faites par les personnes malades, en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie liée à l'âge seules sont uniquement faites auprès du Relais Mobilité et du Relais Ressources puisque le Relais Répît s'adresse aux tandems aidants/personnes aidées.



Sur le Relais Ressources et Répît, nous notons une légère augmentation des demandes faites par des professionnels par rapport à 2020, qui peut s'expliquer par une reprise des rencontres partenariales.



E. Répartition des demandes sur l'année



Nous constatons une plus grande régularité dans le nombre de demandes par mois, dans la première moitié de l'année.

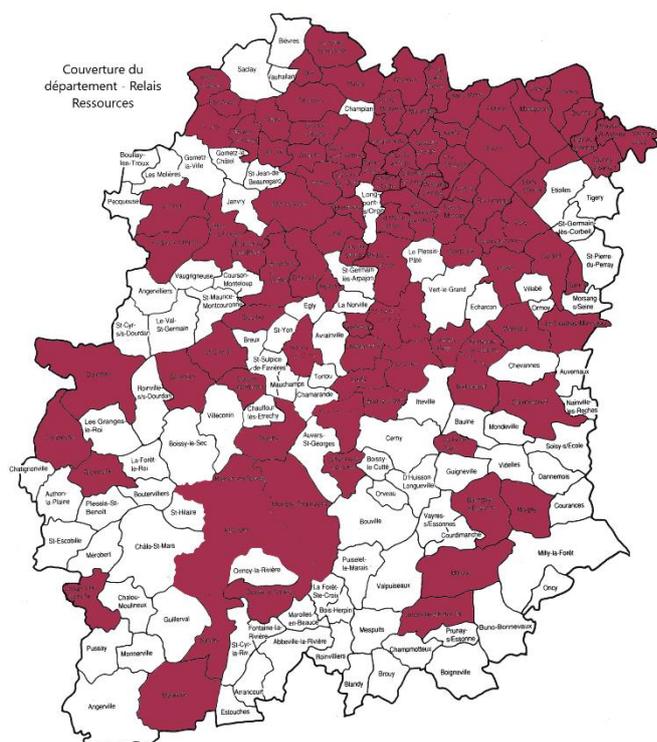
Comme toujours, nous notons un pic d'appels en septembre et octobre, lié aux demandes de mobilité de la rentrée scolaire.

La légère baisse des demandes en août est due à la période estivale, mais identique à 2020.

F. Lieu de vie

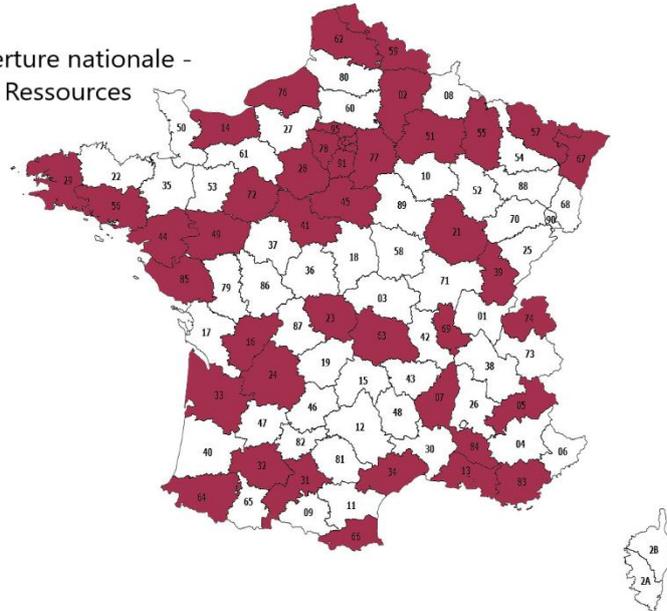
Le Relais Ressources est bien identifié sur le département de l'Essonne et nous touchons de plus en plus de personnes dans le Sud du département.

Nous notons également une forte augmentation des demandes hors Essonne. Nous répondons au niveau régional mais également au niveau national (Loiret, Eure-et-Loir, Sarthe, Gironde, Hérault, Haute-Garonne...). Ces appels ont abouti à 137 demandes de la part de bénéficiaires résidant hors Essonne. Le numéro vert des aidants apparaissant sur des sites nationaux a contribué à cette augmentation des demandes hors département.

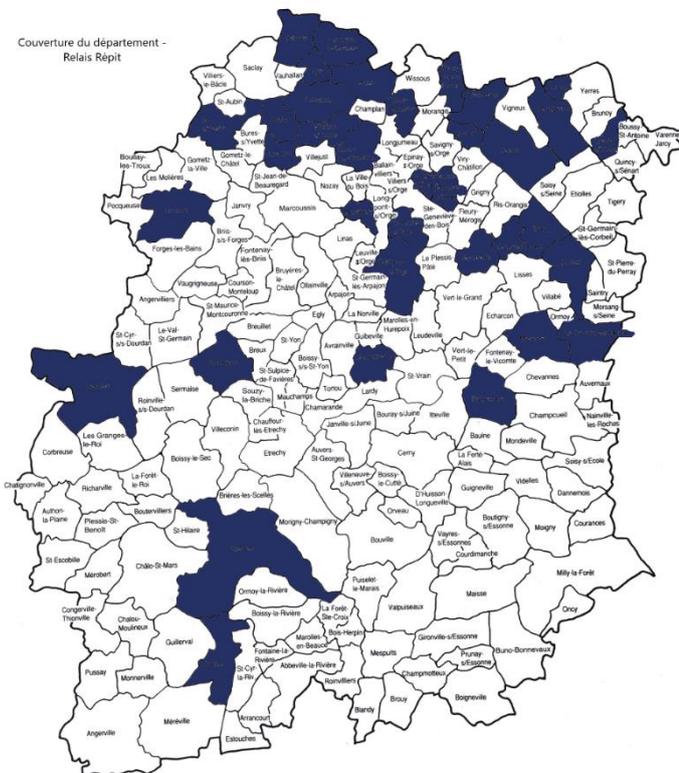


Dans le cadre du Relais Répît, nous restons très présents sur le Nord du département mais de plus en plus de demandes émanent de l'ensemble du territoire, notamment le Sud qui jusqu'alors nous sollicitait peu. Nous intervenons également sur le département des Hauts-de-Seine, plus précisément sur la ville de Sceaux, limitrophe au 91.

Couverture nationale - Relais Ressources



Couverture du département - Relais Répît



G. Les solutions apportées

En 2021, nous avons réalisé **1394** mises en lien personnalisées en s'appuyant sur notre maillage de plus de 1500 partenaires.

Notre base de données nous permet de savoir avec qui nous mettons en lien nos bénéficiaires. Nous classons nos interlocuteurs en différentes catégories :

- Structures de santé (hôpital, CMP, CMPP...)

- Structures d'accueil (IME, FAM, accueil de jour...)
- Associations
- Organismes publics (MDS, CCAS, mairies, CLIC...)
- Entreprises (structures d'aide à domicile, société de transport...)
- Professions libérales
- Relayeurs ES
- Particuliers (ancien aidant, aidant actuel...)

Mobilité	Répit	Ressources
Relayeurs ES : 82%	Organismes publics : 3%	Associations : 31%
Associations : 1%	Relayeurs ES : 57%	Organismes publics : 26%
Organismes publics : 2%	Pas de mise en lien : 38%	Structures d'accueil : 2%
Entreprises : 4%	Recherche d'informations : 2%	Entreprises : 14%
Structures de santé : 1%		Structures de santé : 2%
Pas de mise en lien : 8%		Professions libérales : 2%
Recherche d'informations : 2%		Pas de mise en lien : 3%
		Recherche d'informations : 20%

En toute logique, pour le Relais Mobilité, la majorité des bénéficiaires est mise en lien avec un relayeur bénévole. Les 8% de non mise en lien correspondent soit à des demandes de mobilité hors cadre, soit au fait qu'aucun relayeur bénévole n'ait été trouvé ou que les bénéficiaires ont trouvé une autre solution de leur côté.

Dans le cadre du Relais Répit, pour 57% des situations nous trouvons un relayeur bénévole. Malheureusement, dans 38% des cas il n'y a pas de mise en lien car les demandes se font tardivement (accueil en établissement, décès avant même notre rencontre) ou car nous n'avons pas de relayeur disponible pour cette situation.

Pour le Relais Ressources, en fonction des demandes des bénéficiaires, les chargées de mission orientent majoritairement vers des associations (AGE 91, Petits Frères des Pauvres, Avec Nos Proches, Le Lien Psy, APF Handicap...), et organismes publics (CCAS, CLIC, MDS...).

14% des mises en lien se font vers des entreprises (structures d'aide à domicile).

Les structures d'accueil (FAM, MAS, EHPAD...) et les structures de santé (CMP, CMPP, HAD...) sont peu interpellées.

Dans 3% des cas, il n'y a pas de mise en lien avec un interlocuteur nominatif. Dans ces cas, les chargées de mission apportent "seulement" une réponse ou une information après avoir effectué des recherches générales qu'elles adressent aux bénéficiaires. Il y a aussi toutes les situations où aucune mise en lien n'est trouvée (le bénéficiaire en est informé) et celles dans lesquelles la personne ne donne plus de nouvelles ou qu'un événement de vie s'est produit et a modifié le besoin initial (décès, entrée en institution...).

III. Les relayeurs bénévoles

A. Nombre et profil

En 2021 Espace Singulier comptabilise 101 bénévoles au total dont :

- 37% uniquement pour le Relais Répit
- 18% pour le Relais Mobilité
- 26% à la fois pour le répit & la mobilité
- Et 19% autres (le CA etc.)

On observe une nette augmentation du nombre de relayeurs Répit avec 63 d'entre eux volontaires pour faire du répit, nombre qui a doublé en 1 an. Cela est entrainé par la croissance des demandes répit avec entre autres son extension dans le Sud Essonne.

Pour le Relais Mobilité, l'engagement est toujours important avec 44 relayeurs, en progression aussi.

En 2021, nous avons recruté 25 nouveaux relayeurs pour 10 départs seulement (principalement dus aux changements d'emploi du temps des bénévoles). Nous avons beaucoup recruté du fait du développement du répit mais aussi de la situation sanitaire qui a nécessité des ajustements des équipes. En effet, certains relayeurs n'étaient plus disponibles du fait des aléas de l'épidémie : absences pour maladies, obligation du pass sanitaire etc.

C'est donc un bel accroissement de près de 15% de l'équipe bénévole !

Sur les 25 nouveaux relayeurs :

- 28% ont entre 20 et 30 ans
- 12% ont entre 30 et 40 ans
- 16% ont entre 40 et 50 ans
- 8% ont entre 50 et 60 ans
- 36% ont entre 60 et 70 ans

Avec 64% de relayeurs de moins de 60 ans et 36% au-dessus de 60 ans, on observe un rajeunissement de l'équipe, ce qui explique une nouvelle répartition de leur activité avec moins de retraités que les années précédentes et plus d'étudiants et de personnes actives ou sans emploi.

- 32% sont en activité salariée
- 28% sont des étudiants
- 20% sont retraités
- 20% sont sans emploi

La modification du profil des bénévoles peut s'expliquer par le mode de recrutement qui a été privilégié du fait des contraintes sanitaires : le nouveau site de JeVeuxAider.gouv et France bénévolat.

Les bénévoles sont toujours majoritairement des femmes même si le pourcentage d'hommes est en légère augmentation par rapport à l'année dernière.

- 68% de femmes
- 32% d'hommes

B. Recrutement

Nous avons eu au total 126 prises de contact par des personnes pour devenir bénévole via les plateformes (dont 3/4 sur JeVeuxAider).

Sur les 126 prises de contact de potentiels relayeurs :

- 52 ont abouti à des prises de rendez-vous mais dont malheureusement 13 ont été soit annulées avant, soit les personnes ne sont pas venues. 13 entretiens se sont déroulés en distanciel.
- 46 personnes n'ont pas répondu aux rappels ou aux mails des salariées

C. Formation et réunion

En 2021, nous avons repris progressivement les réunions bénévoles. Mais les conditions sanitaires compliquées ne nous ont pas permis d'organiser des formations. La seule proposée (PSC1) a dû être annulée faute de participants.

- Avril 21 : 2 réunions relayeurs bénévoles en visio
- 07 juin 21 : pique-nique bénévole
- 22 et 30 novembre : 2 réunions bénévoles en présentiel

D. Activités des relayeurs

En 2021, les relayeurs bénévoles ont effectué 920 kms dans le cadre du Relais Mobilité et 1460 kms dans le cadre du Relais Répit. Le nombre de kilomètres parcourus a plus que doublé (2380 km en 2021 pour 1072 kms en 2020). Ceci s'explique principalement par l'augmentation de l'activité du Relais Répit sur l'ensemble du département.

“

Audrey, nouvelle relayeuse Répit

Merci beaucoup de m'accorder votre confiance au sein de votre association !

Hâte de faire ma première mission

Christiane, ancienne relayeuse Mobilité

Merci pour le souffle devenu grand vent du large...toujours plus d'humanité.

Alexandre, relayeur Répét

J'ai mis toute mon énergie et ma bienveillance dans chacun de mes accompagnements.

J'ai reçu en échange des moments de vie que je n'oublierai jamais.

Merci de m'avoir donné la possibilité de faire partie de cette aventure.

IV. Le Relais Ressources



Candice



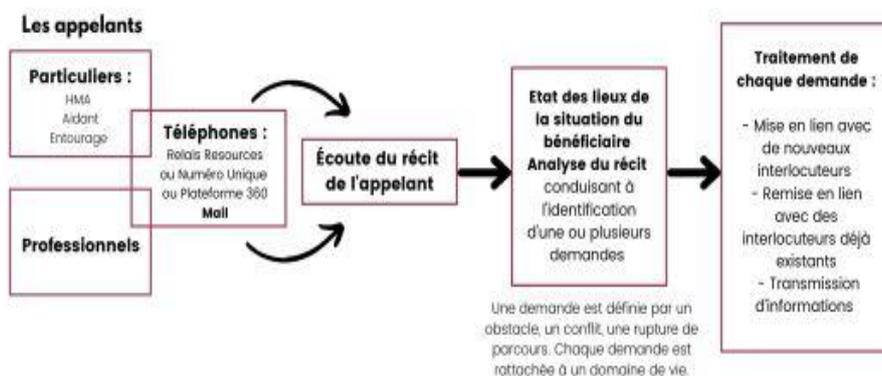
Lina



Séverine

Les différentes possibilités pour contacter le Relais Ressources :

- Le numéro de l'association ainsi que les portables des chargées de mission
- Le Numéro Unique pour les Aidants en l'Essonne
- Le numéro de la Communauté 360 à destination des personnes en situation de handicap et leurs aidants mis en place par le gouvernement lors de la pandémie et qui a vocation maintenant à être pérenne.



Sur l'année 2021, sur ces 3 modes de contact, nous avons recensé :

- 70% des appels concernent une nouvelle demande, une demande d'informations...

- 21% des appels sont des appels de relances. Les personnes veulent savoir où en sont leurs demandes.
- 7% des appels arrivent en astreinte, après 18h et le week-end.

En moyenne, une demande entraîne au minimum 4 échanges. Le premier échange se fait par téléphone pour permettre de bien comprendre l'ensemble des problématiques rencontrées par les bénéficiaires. Cela peut être suivi par d'autres échanges avec le bénéficiaire. Les informations et les mises en lien trouvées se font toujours à l'oral pour apporter une première explication, puis tout est confirmé par mail. A cela s'ajoute les échanges que nous avons avec les professionnels avec qui nous ferons le lien.

Dernièrement, nous avons constaté une augmentation des appels de relances, c'est-à-dire des bénéficiaires qui veulent savoir où en sont leurs demandes. Ces derniers s'élèvent à 21% des appels reçus au total. Cela démontre que les personnes nous contactent de plus en plus dans des situations d'urgence et pour des situations de plus en plus complexes.

Il arrive régulièrement que la même personne nous contacte sur les différents numéros pensant avoir des interlocuteurs différents.

A. Le numéro vert pour les aidants de l'Essonne

Nous portons ce numéro depuis novembre 2019 (0805 38 14 14) financé par la Conférence des financeurs pilotée le Conseil Départemental de l'Essonne. Au fur et à mesure des années le partenariat avec le département s'est intensifié.

Depuis les confinements, ce numéro est ouvert aux personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie liée à l'âge et aux personnes malades.

Comme nous l'avons noté précédemment, nous constatons une augmentation des appels hors Essonne : ils représentent 8% des appels en 2021 (soit 137 demandes au total). De plus en plus, les chargées de missions apportent le même niveau de réponse que dans le 91 en effectuant des recherches sur le département concerné et en effectuant des mises en lien personnalisées. Nous avons à cœur d'apporter la même écoute et le même accompagnement à tous.

Nous remarquons également une augmentation des appels reçus de 18h à 22h ou le week-end, soit dans le cadre des astreintes. Ils représentent 7% des appels reçus au total. Ces appels en astreintes sur le Numéro Unique pour les Aidants sont souvent liés à un besoin d'écoute (30% des appels en astreinte). Il arrive même que ce soit une demande urgente d'aide (transmission du numéro de téléphone des violences faites aux femmes, Ecoute Suicide...).

B. La communauté 360

Depuis novembre 2020, les chargées de mission Ressources apportent la réponse de niveau 1 pour la Communauté 360 de l'Essonne (0800 360 360) à destination des personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches. Ce numéro a été créé, en juin 2020, par Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargée des personnes en situation de handicap.

Le dispositif de la Communauté 360 se compose de 3 niveaux :

- Niveau 1 (Association Espace Singulier) qui consiste à évaluer la situation, apporter des explications et faire la mise en lien personnalisée avec un interlocuteur nominatif. Pour des situations complexes, Espace Singulier oriente vers le niveau 2 de coordination.
- Niveau 2 (DIH 91, MDPH) qui consiste à évaluer des situations plus complexes et à orienter vers un dispositif de coordination ou d'appui aux professionnels.
- Niveau 3 (MDPH, DIH, CD 91, ARS...) qui consiste à identifier des besoins non couverts et à créer des solutions nouvelles.

Notre réponse est toujours la même : une mise en lien personnalisée en étroite collaboration avec les partenaires du département (LADAPT, ARS, Conseil départemental et MDPH). Pour les situations plus complexes qui nécessitent plus de coordination et/ou de suivi, elles sont transmises au niveau 2 porté par le DIH de l'Essonne.

Ce numéro est régulièrement une porte d'entrée pour les situations d'urgence nécessitant une action commune rapide et efficace des acteurs de terrain évitant ainsi d'ajouter de la complexité dans la complexité.

Faire partie de la Communauté 360 implique un travail et un investissement important pour l'équipe. Nous avons été présents et participatifs lors des 5 COPIL, nécessaires à la mise en place de cette communauté, lors des 8 réunions de travail pour la mise en place des outils. De nombreux échanges ont été nécessaires pour évoquer les situations transmises et celles traitées directement.

Sur la 2ème partie de 2021, nous avons travaillé avec l'équipe du DIH, la MDPH, l'ARS et l'agence MANGROV pour préparer des ateliers collaboratifs à présenter en 2022 aux différents partenaires sur l'ensemble du territoire.

“

Madame B., bénéficiaire du Relais Ressources

Tout d'abord merci de m'avoir répondu et de vos retours, cela est très appréciable et on se sent moins seul.

Monsieur T., bénéficiaire du Relais Ressources

Vous me redonnez espoir et ça ce n'est pas rien parce que je n'en n'avais plus du tout !

Monsieur M., bénéficiaire du Relais Ressources

Merci infiniment, on était un peu dans une impasse et vous nous avez donné des pistes.

Mme O., bénéficiaire

Je tiens sincèrement à vous remercier pour la qualité de notre échange téléphonique et de vos conseils avisés, et pour votre retour très complet par mail.

Mme L., professionnelle de l'Essonne

Merci beaucoup pour l'accompagnement que vous avez fait auprès de cette famille, la maman n'en serait pas là où elle est aujourd'hui si vous n'aviez pas été à ses côtés tout au long de cette année difficile. C'est grâce à votre présence qu'elle a pu reprendre sa vie en main. J'espère que vous prenez la mesure de ce que votre travail représente et apporte aux familles.

Madame P., bénéficiaire du Relais Ressource

Je vous remercie beaucoup pour les renseignements que vous m'avez fournis si rapidement. Le numéro m'a permis de joindre 2 personnes qui ont été de très bon conseil avec beaucoup de bienveillance, comme vous. Je vous souhaite une excellente continuation.

Monsieur S., bénéficiaire du Relais Ressource

*Vous êtes la seule qui m'a vraiment aidé, qu'importe comment ça se terminera !
Merci du fond du cœur.*

V. Le Relais Répit



Baïne

Créé en 2015, le Relais Répit propose la présence d'un Relayeur Bénévole auprès d'une personne dépendante à son domicile durant 1 à 4 heures. Depuis 2020, le répit peut désormais être ponctuel ou régulier, jusqu'à une fois par semaine maximum. L'aidant peut ainsi profiter d'un moment à lui pour aller à ce rendez-vous médical tant repoussé, se rendre chez un ami ou bien se ressourcer.

- 1** Prise de contact avec l'équipe d'Espace Singulier
- 2** Visite d'évaluation à domicile permettant de faire connaissance, de recueillir les besoins de chacun, nécessaires à la mise en place de l'accompagnement (disponibilités, régularité, difficultés rencontrées au quotidien, centres d'intérêts de la personne dépendante...)
- 3** Recherche d'un relayeur bénévole

4 Présentation du relayeur bénévole au tandem

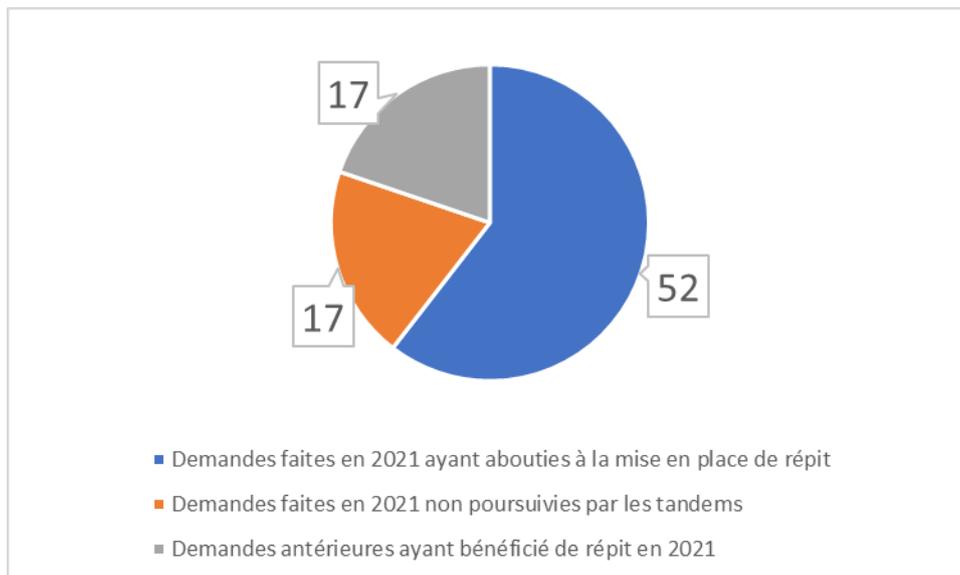
5 Répit : présence à domicile du relayeur bénévole avec accompagnement au soin possible

6 Appels réguliers entre la référente au sein de l'association, le relayeur bénévole et le tandem aidant-aidé.

A. L'activité du Relais Répit

Au cours de l'année 2021, dans le cadre du Relais Répit, nous avons été en lien avec 86 tandems :

- 69 nouvelles demandes ont été faites sur l'année 2021 : 52 d'entre elles ont abouti à la mise en place de répit, 17 n'ont pas été poursuivies (décès, entrée en établissement, mises en place d'aides plus pérennes...).
- 17 tandems, ayant fait des demandes en 2019 ou 2020, ont continué à bénéficier de moments de répit à leur domicile.



Pour ces 69 tandems ayant bénéficié du Relais, on note :

- 52 visites à domicile pour faire connaissance avec le tandem aidant-aidé
- 43 présentations de relayeurs bénévoles
- 275 moments de répits ponctuels ou réguliers, dont 50 accompagnements au soin
- 438 veilles téléphoniques
- 63 relayeurs bénévoles investis dans le Relais Répit, dont 31 nouveaux et 32 anciens
- 6 séances de bien-être offertes.

B. Les évolutions du Relais Répit



Suite au recrutement d'une nouvelle chargée de mission répit et à la réorganisation des missions au sein de l'équipe salariée, le Relais Répit a connu une évolution majeure au cours de l'année 2021. Par rapport à l'année 2020, les demandes répit ont augmenté de 35% (18 supplémentaires), les visites à domicile de 163% (31 supplémentaires), les présentations de relayeurs bénévoles de 230% (30 supplémentaires) et les moments de répit de 271% (201 supplémentaires).

Cette nette augmentation des demandes s'explique en partie par les conséquences de la crise sanitaire. Les tandems aidants-aidés ont été particulièrement impactés : isolement majoré, fermetures prolongées de certains établissements, moins de relais par l'entourage... Certains répits ont ainsi dû être poursuivis pour faire face à l'épuisement et à l'isolement de ces tandems.

La différence entre le nombre de visites à domicile et le nombre de présentations de relayeurs bénévoles aux tandems aidants-aidés peut se justifier par des demandes de fin d'année entraînant des présentations repoussées à l'année suivante ainsi qu'à l'absence de relayeurs bénévoles dans certains secteurs qui doivent donc être recrutés.

Le nombre de relayeurs bénévoles engagés dans le Relais Répit a été multiplié par 2 au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 100% générée par les confinements successifs.

A contrario, le nombre de séances bien-être offertes aux aidants a été bien moins important qu'attendu. Cela s'explique d'une part par la fermeture de tous les commerces non essentiels pendant plusieurs mois en 2021 du fait de la situation sanitaire. D'autre part, le quotidien et l'emploi du temps des tandems aidants-personne aidée ayant été alourdis par des rendez-vous médicaux prioritaires et reportés aux sorties de confinement, les aidants ont exprimé une réelle difficulté à trouver un moment pour prendre soin d'eux. Ils ont également tendance à privilégier les soins de leur proches à leur propre santé, l'urgence quotidienne prenant le dessus sur leur propre bien-être, vécu comme secondaire.

Il est nécessaire de poursuivre un travail de prise de conscience de la nécessité de prendre soin de soi en tant qu'aidant et de lever les freins d'une éventuelle culpabilité d'avoir ce temps pour eux. Le lien de confiance qui se crée avec le relayeur bénévole au cours des répits peut ainsi être un levier puissant pour permettre aux aidants de prendre soin d'eux, rassurés de savoir leur proche en bonne compagnie.

“

Monsieur et Madame S., tandem aidant-aidé bénéficiant d'un parcours de répit
Merci à Véronique et son petit chien qui apportent à notre frère un moment d'apaisement, d'échanges et de joie intense ! C'est une grande aide pour notre maman âgée de 95 ans qui s'occupe toujours de lui.... Nous aimerions que ça dure encore et encore... Mais nous savons que d'autres ont besoin aussi de vos services.

Martine, relayeuse bénévole auprès de Monsieur et Madame U.
On sort marcher, il a fait le tour du lac la dernière fois, on cherche des bancs et on discute, on s'entend très bien. C'est comme mon grand-père.

Madame P., ayant bénéficié d'un soin offert
J'avais passé une mauvaise nuit, je suis repartie complètement détendue, ça m'a fait beaucoup de bien. C'était la meilleure chose que je pouvais faire pour moi, merci à vous. J'ai eu des stress avec les enfants, je n'aurais pas pu survivre sans tout ça. Je le vois au niveau physique, j'ai plus d'énergie, je tiens mieux alors qu'en ce moment avec les confinements, je n'ai pas tellement de ressources, ça donne un coup de pêche.

Monsieur M., acupuncteur ayant participé au soin offert
Elle était très contente, je l'ai senti décontractée. Elle a pu se détendre un moment, il y avait de la musique, en sachant que pendant ce temps personne n'allait l'appeler ou la déranger.

VI. Le Relais Mobilité



Hélène

Pour avoir une idée plus juste de l'activité du relais Mobilité aux 138 nouvelles demandes enregistrées en 2021 il faut ajouter toutes les demandes enregistrées après septembre 2020 qui se poursuivent durant toute l'année scolaire et donc durant le premier semestre 2021 (demandes régulières). Elles ne sont donc pas comptabilisées en tant que nouvelles demandes mais donnent bien lieu à des accompagnements.

Ce nombre de nouvelles demandes est en baisse par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par l'afflux de demandes ponctuelles de courses dues au confinement en 2020.

En comparant le nombre d'interventions des relayeurs bénévoles on peut voir qu'on est sensiblement autour des mêmes chiffres puisque 1475 accompagnements et/ou portage de courses ont été demandée.

Sur l'ensemble de ces interventions demandées, on note 274 annulations et 16 portages de courses ou médicaments donc 1185 accompagnements ont donc été réellement effectués par rapport au 1189 de 2020. Le nombre d'annulations est malheureusement encore en augmentation toujours à cause de la situation sanitaire...

Répartition par activité des accompagnements du relais Mobilité :

Annulations	274
Courses	13
Médicaments	3
Accompagnements à pied	727
Accompagnements en taxi	6
Accompagnements en triporteur	15
Accompagnements en voiture	437



Ces accompagnements se font :

- Sur la ville de Massy (80%)
- Sur la ville de Palaiseau (20%) soit une augmentation de 5% sur Palaiseau par rapport à l'année dernière. Malgré la mise en place d'un transport par la ville suite au covid.

En moyenne, une demande entraîne plus de 3 échanges téléphoniques ou mails.

Les 29.5 % d'accompagnements effectués en voiture représentent approximativement 920 km en 2021, chiffres en très forte baisse par rapport aux 2500 km de l'année dernière mais qui s'explique par le fait que le portage de courses avait entraîné beaucoup de trajets en voiture. Il peut aussi s'expliquer par une meilleure répartition des relayeurs bénévoles entre leur zone d'habitation et leur zone d'intervention.

“

Monsieur L., bénéficiaire du relais Mobilité

Un grand Merci encore car le simple fait de savoir que ponctuellement vous pourriez nous aider, j'ai un peu moins de poids sur les épaules.

Madame D., bénéficiaire du relais Mobilité sur Palaiseau

Vous m'avez rendu de tels services, je ne sais comment vous dire merci du fond du cœur (bon courage à vous) mille mercis.

VII. La recherche de financement

Après le départ d'Alix Olivier, Lina Louis a repris la rédaction des appels à projets. Elle est soutenue par Stéphanie Joachim sur la partie financière, toutes deux accompagnées bénévolement par Sandrine Podolak et Franck Rougeau.

Entre le projet d'ouverture du tiers-lieu Chez Eva et l'accroissement des demandes sur les 3 Relais, il a été nécessaire de faire une veille régulière sur les appels à projets et d'y répondre régulièrement. Malgré certains refus, Espace Singulier a pu compter sur l'engagement de ses fidèles financeurs pour les 3 Relais : CRIDF, CD 91, Conférence des financeurs 91, ville de Massy et ville de Palaiseau, CPAM91, CCAH, Fondation de France. La majorité d'entre eux ont également répondu présents pour nous accompagner sur le projet de Chez Eva, l'AG2R La Mondiale pour l'ingénierie de projet et pour les travaux et les équipements : CRIDF, CD 91, Ville de Massy et par l'intermédiaire du CCAH : AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, KLESIA.



VIII. Les relations partenariales



En 2021 nous avons pu reprendre un rythme important de rencontres avec les partenaires que ce soit en distanciel ou en présentiel. Nous avons tous eu plaisir à nous retrouver !

Rencontres partenariales :

Nous avons rencontré plus d'une dizaine de nouveaux partenaires : Ma Boussole Aidant, FFBS (Fondation Franco-Britannique de Sillery), CEAPSY, Fondation CASIP COJASORE et CRMH, le lien psy, Kawaa, Pro BTP, CAP Retraite, Numéro 1 Scolarité, Happy visio, La Ressourcerie (Bordeaux)...

Nous avons participé à 6 présentations avec les différents secteurs du CLIC NOA.

Nous avons pu organiser aussi :

-6 rencontres avec des structures d'aide à domicile, DESTIA, Alliance Vie, Trait d'union à domicile Hurepoix Services, ADHAP, Home & Happy.

-5 rencontres avec des structures d'accueil, EHPAD les côteaux de l'Yvette, EHPAD Geneviève de gaulle Anthonioz, SSAD les Molières, les Girandières, Résidence Complicity.

Nous avons maintenu nos rencontres avec différents CMP, mairies, CCAS et divers centres sociaux et bien sûr, avec nos partenaires depuis quelques années maintenant sur l'Essonne : ADAPEI, France Alzheimer, ADPEP, la ligue contre le cancer, l'UDAF, Mon Copilote, le Réseau NEPALE, Uniscité, PEP 91, fondation Léopold Bellan.

Nous avons eu la visite dans nos locaux de la sénatrice de l'Essonne Jocelyne Guidez.

Dans le cadre de la mise en place de Chez Eva, nous avons rencontré des professionnels du bien-être.

Formations et conférences :

- Formation à l'écoute pour toutes les salariées d'Espace Singulier, atelier animé par Emmanuelle Busch
- Formation Guichet intégré (NOA)
- Conférence Observatoire parcours de santé (NEPALE)
- Groupe des aidants animé par la BRED
- Formation sur la bientraitance des personnes âgées et en situation de handicap (AGE 91 et NEPALE)
- Matinale CHEMEA : Où en est l'inclusion des personnes en situation de handicap en Essonne ?
- Conférence SOS Solidarité Handicap : présentation du plaidoyer

Groupes de travail :

Nous avons participé à différents COPIL : pour la construction de la C360, pour le dispositif de soutien à la parentalité de l'ADAPEI et les TCT COPIL MAÏA et CLIC NEPALE.

Nous étions aux divers comités opérationnels pour le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) Sud.

Nous étions présents aux groupes de travail éthique et vie associative du Collectif Je t'aide et avons participé à l'organisation des 2ème Assises des Aidants.

Nous avons collaboré à un partage de réflexions autour de la future Maison de Répit de Bligny et aux besoins des Breuilletois âgés au CCAS de Breuillet.

Dans le cadre de la C360, avec l'ARS, la MDPH et LADAPT/DIH et l'agence MENGROV, nous avons préparé les ateliers collaboratifs pour 2022.

Evènements :

En 2021 le retour de la participation aux évènements a été possible !



Nous étions présentes sur la Caravane des aidants à Etampes.

Nous avons organisé une animation pour la Journée Nationale des Aidants (JNA).



Nous étions également au Forum Emploi et Handicap des Ulis et bien sûr, comme tous les ans au forum des associations de Massy et Palaiseau.

Nous avons présenté le Numéro Unique pour les Aidants lors de la matinée de présentation des actions de prévention au service du maintien de l'autonomie et du bien vieillir en Essonne soutenu par la Conférence des financeurs.

Webinaires :

Cette année, nous avons participé à plus d'une quinzaine de webinaires sur différentes thématiques : l'autisme (CRAIF), l'action sociale de AGIRC ARCCO, l'aide et compétence emploi (AG2R), sessions d'information avec la MDPHE, la maladie de Parkinson (NEPALE), les prestations d'aides sociales (CD91), les aidants (Make.org), Handissimo pour les parents d'enfants en situation de handicap et leur entourage.

Conseils d'administration et instances :

Espace singulier est toujours présent au CA de l'association JADE et au CA et comités de gestion de l'ADPEP91 et membre du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Pour le collectif Je t'aide, en 2021 nous avons mis en place un binôme afin d'être bien présentes à la fois au bureau et au CA.

Le comité d'éthique et la construction du GREPPA 91 :

En 2021, le comité d'Éthique s'est réuni 3 fois.

La construction du GREPPA 91 (Groupe de Réflexion Ethique sur les Pratiques Professionnelles et l'Accompagnement) a pu se réunir trois fois cette année et est toujours en co-construction avec NEPALE.

IX. Chez Eva



Audrey



Brigitte



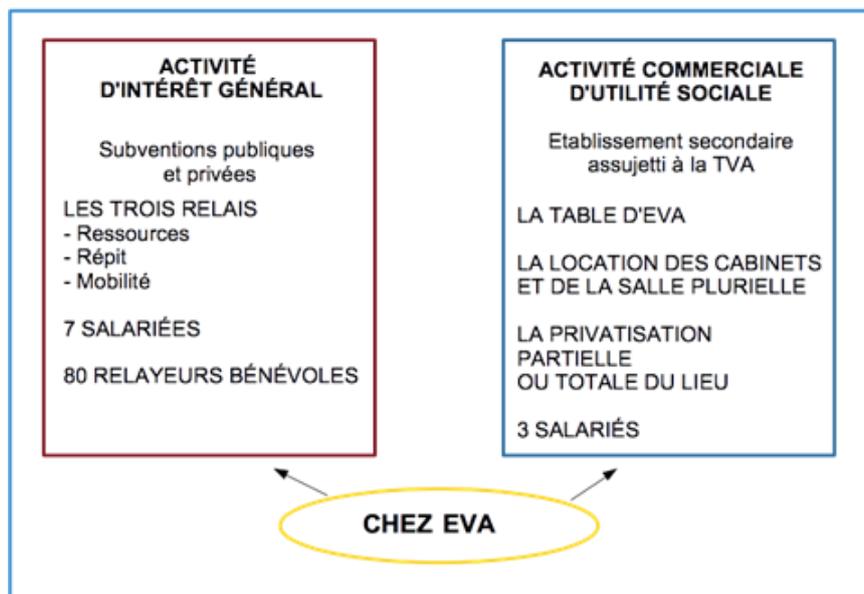
Cyriane



Sandrine

La fin d'année 2021 a permis de poser les fondations de la construction jusqu'à l'ouverture du lieu. Chacune des rubriques ci-dessous a fait l'objet de nombreuses démarches et beaucoup de persévérance. La méconnaissance des différents services concernant la mise en place d'un projet ESS et la difficulté pour une association de porter un projet d'une telle complexité font qu'il a fallu la bonne volonté de chacun des acteurs rencontrés au fil des services pour prendre le temps de résoudre nos difficultés. Espace Singulier est aujourd'hui constituée comme suit :

ASSOCIATION ESPACE SINGULIER



Recherche de Financements

- Élaboration du business plan, recherche et obtention de financements d'investissement publics et privés, démarchages auprès des Banques et Essonne Active pour l'emprunt bancaire, dépôt de dossiers de financement pour les projets à destination de notre public cible ...

Démarches administratives et juridiques

- Structuration juridique, contrats, formation et validation du Permis d'exploitation (DDPP), démarches URSSAF / INSEE / Chambre de commerce pour la création de l'établissement secondaire, démarches auprès des impôts pour le numéro Siret et la récupération de TVA sur l'établissement secondaire, déclaration auprès de la DDPP pour l'accord d'exploitation, élaboration de la charte d'engagement réciproque de la Bulle d'Eva et du règlement intérieur de Chez Eva ...

Plan et Aménagement

- Élaboration du plan et des aménagements, suivi et validation des permis BE/BC avec le cabinet d'architecte, étude et agencement de l'équipement de la partie production cuisine de La Table d'Eva, démarchage des entreprises, négociations tarifaires, études des contraintes sanitaires pour l'agencement cuisine et salle, recherches et négociations d'assurances Dommages-Ouvrage ...

Conception de la Bulle d'Eva

- Groupes de travail, interviews de partenaires de santé et du soin sur leur vision de Chez Eva, étude de marché, étude de seuil de rentabilité et de l'offre tarifaire de location, élaboration et analyse d'un questionnaire à destination des tandems aidants-aidés, entretiens avec de futurs praticiens de la Bulle, ...

Conception de la Table d'Eva

- Groupes de travail, étude de marché autour de l'offre de restauration à Massy et ses alentours, conceptualisation de l'offre de restauration, recherche et démarchage de fournisseurs (café/salon de thé/boissons/alcool), recherche et démarchage de prestataires de produits finis pour l'offre pure de restauration (entrées/plats/desserts/formules), négociations des prix d'achat des denrées alimentaires et non-alimentaires, élaboration de la carte du restaurant (offres et tarifs), étude et calculs prévisionnels du chiffre d'affaires du restaurant (coût fixe, seuil de rentabilité, ratio, marge, ticket moyen), étude des besoins post COVID...

Elaboration de la stratégie commerciale et de communication

Ecriture du brief de communication, démarchage et choix d'agence de communication, élaboration des cibles commerciales et définition de l'offre commerciale de la Bulle, définition des moyens et outils de communication, élaboration du logo, de la charte graphique et de la signalétique, construction et écriture du site, flyers, agenda...

Elaboration des évènements et des projets

- Groupes de travail, écriture de projets, co-construction avec des partenaires de projets communs ...

X. La communication



Espace Singulier



@associationespacesingulier



Espace Singulier



@espacesingulier

En 2021, Lou a intégré l'association en tant que stagiaire communication et a mis à jour la plaquette et le guide de l'association : nouvelles photos, nouveau design... Elle a également participé à la mise en place d'un brief de communication pour l'ouverture de Chez Eva.

En avril 2021, Espace Singulier a souhaité accroître sa visibilité et sa présence sur les réseaux sociaux en ajoutant un 4ème réseau à ses outils de communication, s'ajoutant à Twitter, LinkedIn et

Facebook : l'application Instagram. Ce réseau permet un contenu plus spontané, grâce notamment aux stories, et plus imagé que les autres réseaux sociaux. Par ailleurs, Instagram étant le réseau social le plus utilisé par les jeunes (18-35 ans), cela a permis à l'association de gagner en visibilité auprès d'eux.

Nous avons publié en moyenne, au cours de l'année 2021, 3 publications par semaine sur chacun de nos réseaux sociaux. Ces dernières présentaient l'ensemble de l'activité de l'association : les rencontres partenaires, les Relais de l'association, des moments capturés durant des visites à domicile ainsi que l'évolution des travaux du tiers-lieu Chez Eva à partir du mois de septembre. Cette présence intensive nous a notamment permis de rentrer en contact avec de nouveaux partenaires découverts via ces réseaux sociaux et de traiter des demandes ressources provenant de bénéficiaires prenant contact avec nous directement sur nos messageries instantanées.

Enfin, en 2021, l'agence de communication Orlic Cochet Design nous a accompagnées pour l'élaboration des outils de communication de Chez Eva.